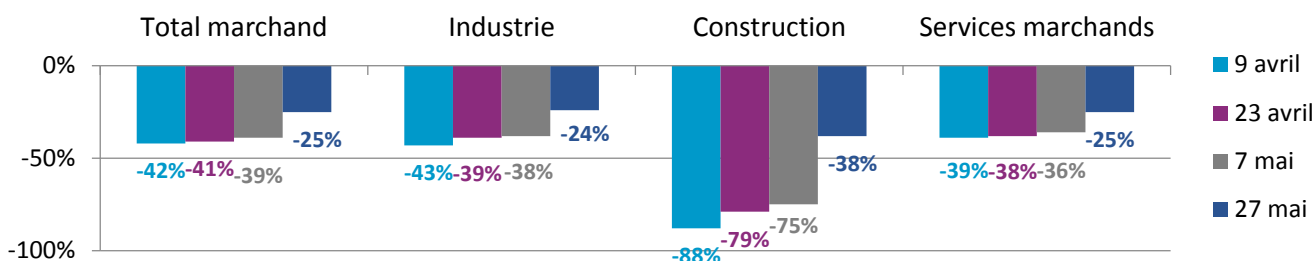


Synthèse conjoncturelle (25 - 29 mai 2020)

- Une reprise de l'activité inégale et partielle (INSEE, 27/05/20)

- Une perte d'activité de **-25%** dans les secteurs marchands par rapport à une situation normale au 27 mai, contre -39% au 7 mai, soit +14 points :
 - Forte amélioration dans le secteur de la construction : -38% contre -75% au 7 mai (+37 points)
 - Amélioration dans le secteur de l'industrie : -24% contre -38% au 7 mai (+14 points)
 - Reprise plus faible dans les services marchands : -25% contre -36% au 7 mai (+11 points), avec toujours -90% dans l'hôtellerie-restauration, -40% dans les transports, -27% dans le commerce.
 - Légère amélioration dans l'agriculture (-6% contre -13% au 7 mai, soit +7 points)

Estimations de la perte d'activité par rapport à une situation normale par l'INSEE (%)



Source : INSEE / A noter que l'agriculture fait partie du total marchand même si elle n'est pas représentée sur le graphique.

- Une chute trimestrielle du PIB estimée à -20% au 2^{ème} trimestre 2020 (INSEE, 27/05/20)

- Chute du PIB estimée à **-20%** au T2 2020 par rapport au T1 2020, après -5,3% au 1^{er} trimestre
- Selon l'INSEE, même si l'activité revenait à la normale dès juillet, le PIB reculerait de **8% en 2020**.

- Une consommation restant à -6% par rapport à la normale (INSEE, 27/05/20)

- Nette amélioration de la consommation au 27 mai, avec toutefois un écart de **-6%** par rapport à la normale (contre -32% au 7 mai, soit +26 points), malgré les achats de rattrapage :
 - Consommation supérieure à la normale pour les produits agricoles (+8%) et industriels (+6%).
 - Consommation inférieure à la normale pour les produits de construction (-39%), les services non marchands (-19%) et les services marchands (-17%).

- Enquête de conjoncture de mai (INSEE, 27/05/20)

- **Ménages** : pessimisme plus fort sur la situation économique que sur la situation financière personnelle.
- **Entreprises** : des perspectives d'activité encore faibles mais moins dégradées qu'en avril.

- Envolée du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A en avril (Pôle Emploi, 28/05)

- **+843 000 (+22,6%) demandeurs d'emploi de catégorie A** (en recherche d'emploi et n'ayant aucune activité), soit la plus forte montée relevée, pour atteindre 4,5 millions, son plus haut niveau historique. Une hausse alimentée aux ¾ par des personnes déjà inscrites à Pôle Emploi en catégorie B et C en mars.

- Demandes d'activité partielle (DARES, 27/05)

- Au 25 mai, **969 000 demandes d'indemnisation** ont été déposées pour des heures chômées en avril, concernant **5,5 millions de salariés**, soit **46% des salariés** couverts par une demande d'autorisation d'activité partielle en avril (11,9 millions).
- Au 25 mai, **1,34 million de demandes d'autorisation préalable d'activité partielle (DAP)** ont été déposées, concernant **12,9 millions de salariés**.
- **Etablissements de – de 250 salariés** : 67% des salariés
- **Par secteur** : activités de services spéc., scient. et techn. : 20% des salariés ; commerce : 16% ; construction : 11%

- Prévisions de croissance pour 2020 (%)

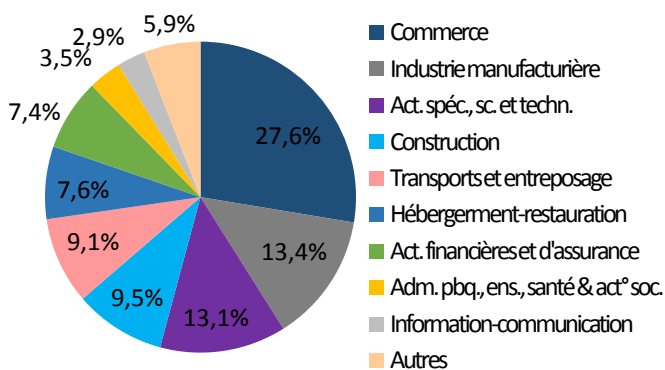
	Date	France
Rexecode	20/05	-9,8
Xerfi	19/05	-9,6
Fitch	15/05	-7,0
Goldman Sachs	12/05	-12,8
Commission européenne	06/05	-8,2
Moody's	28/04	-6,3
Standards & Poor's	16/04	-8,0
PLFR	15/04	-8,0
FMI	14/04	-7,2



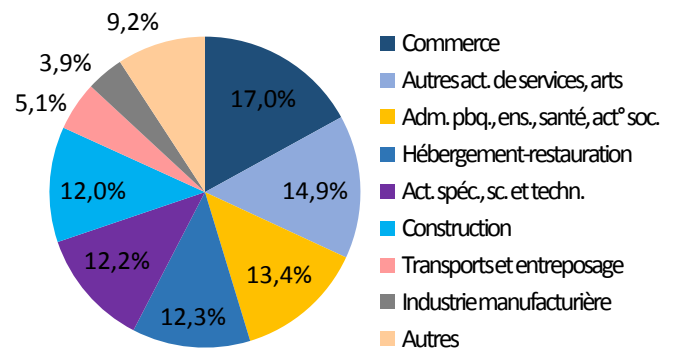
Zoom sur : Chiffres-clés des mesures de soutien financier aux entreprises

- **Quatre grands dispositifs de soutien financier aux entreprises coexistent** ([Ministère de l'Économie](#)) :
 - **Le Prêt Garanti par l'Etat (PGE)**, avec 82 013 M€ accordés au 22 mai, pour 447 388 bénéficiaires
 - **Le fonds de solidarité**, avec 3 448 M€ attribués au 28 mai, pour 2 548 673 bénéficiaires
 - **Le report d'échéances fiscales**, avec 2 328 M€ au 20 mai, pour 64 072 bénéficiaires
 - **L'activité partielle**, avec au total 1,34 million de DAP déposées, concernant 12,9 M de salariés.
- **Le secteur du commerce mobilise le plus fortement les dispositifs** ([France Stratégie, 25/05](#))
 - 28% des montants validés du PGE ;
 - 17% des montants du fonds de solidarité ;
 - 23% des montants de charges fiscales ayant donné lieu à report ;
 - 16% des salariés concernés par une demande préalable d'activité partielle.
- **4 secteurs - commerce, activités spécialisées, scient. et techn. ; BTP ; industrie manif. - concentrent :**
 - 64% des salariés concernés par une demande d'autorisation préalable d'activité ;
 - 67% des montants de PGE ;
 - 45% des montants de fonds de solidarité ;
 - 59% des montants de charges fiscales ayant donné lieu à report.
- **La répartition entre régions reflète leur poids économique relatif.** Néanmoins, les régions du sud de la France (Occitanie, PACA, Corse) et l'Outre-Mer, dont l'économie dépend plus fortement du tourisme, ont largement sollicité le fonds de solidarité et le PGE au regard de leur poids relatif.
- **Les dispositifs bénéficient largement aux petites entreprises :**
 - 98,5% des entreprises bénéficiaires du PGE sont des entreprises de moins de 50 salariés ;
 - 47% des salariés faisant l'objet d'une DAP travaillent dans des entreprises de - de 50 salariés ;
 - Le fonds de solidarité est destiné aux plus petites entreprises.

Montants validés du PGE par secteur (%)



Montants attribués au titre du fonds de solidarité par secteur (%)



Sources : Ministère de l'économie pour le PGE (données au 22 mai), France Stratégie pour le fonds de solidarité (au 19 mai)

À LIRE CETTE SEMAINE

- ❖ **L'heure de l'Europe : réparer les dommages et préparer l'avenir** (Commission européenne)
La Commission européenne a présenté sa proposition de grand plan de relance.
- ❖ **Malgré une interruption, les chaînes de valeur mondiales ont encore un bel avenir** (Coface)
Selon la Coface, une relocalisation massive des productions est peu probable.
- ❖ **Prévisions sectorielles Xerfi : rythme de reprise des entreprises lors du déconfinement** (Xerfi)
Xerfi a publié une analyse du rythme de la reprise des entreprises à l'heure du déconfinement.
- ❖ **La France, destination numéro un en Europe des investissements étrangers en 2019** (EY)
EY a publié son baromètre annuel sur l'attractivité de la France, qui a pris la 1^{ère} place européenne.
- ❖ **Suivi économique hebdomadaire du 22 au 29 mai + focus sur les TPE-PME** (BPCE)
Le groupe BCPE réalise une synthèse de deux pages sur les principaux faits marquants de la semaine.